

PLAN D'ACTION 2014-2015

MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !

1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La tâche principale de l'équipe du CENG pour le premier trimestre de 2014-2015 se centrera sur l'élaboration du Plan directeur de l'eau. Celui doit être déposé au MDDEFP le 30 juin 2014. Ensuite, le processus de révision et d'approbation finale du PDE se déroulera jusqu'au mois d'octobre 2014.

Actions	Échéance	Responsables
OBJECTIFS – INDICATEURS ET PISTES D' ACTIONS		
Préparation d'objectifs et de pistes d'actions préliminaires et des outils pour la rencontre de la table de concertation.	Avril 2014	Équipe CENG
Rencontre de la table de concertation pour choisir les objectifs, indicateurs et pistes d'action.	29 avril 2014	Table de concertation
Rédaction du PDE préliminaire (enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et plan d'actions)	Avril – Mai 2014	Équipe CENG
Révision du PDE préliminaire par le comité technique. Les commentaires du comité technique seront insérés dans le PDE avant la période de consultation publique.	Mars-Mai 2014	
CONSULTATIONS PUBLIQUES		
Consultation des acteurs de l'eau pour valider les recommandations du diagnostic et les pistes d'actions proposées.	Mai 2014	Équipe CENG
RÉDACTION FINALE DU PDE		
Rédaction finale du PDE.	Mai et juin 2014	Équipe du CENG
Approbation finale du PDE par CA	Vers le 20 juin 2014	CA et équipe du CENG
Envoi du PDE au MDDEFP	30 juin 2014	Équipe du CENG
OUTILS DE DIFFUSION DU PDE		
Création d'outils de diffusion pour promouvoir le PDE dans la zone : <ul style="list-style-type: none"> - Création de fiches PDE pour chacun des 16 bassins versants principaux de la zone + publication sur internet et diffusion aux acteurs de la zone. - Diffusion des PDE préliminaire sur le site web du CENG et aux acteurs de la zone. - Organisation des outils cartographiques du PDE dans une base de données compréhensive. 	Juillet, août et septembre 2014	Équipe du CENG

INTÉGRATION DES COMMENTAIRES DES MINISTÈRES AU PDE et ENVOI FINAL		
Suite au dépôt du PDE, les ministères ont 60 jours pour déposer leurs commentaires. Une fois les commentaires reçus, le CENG se donne un mois pour les intégrer et envoyer la version finale du PDE.	Septembre 2014	Équipe du CENG
DIFFUSION DU PDE APPROUVÉ AUX ACTEURS DE LA ZONE		
Réception du PDE approuvé par le MDDEFP	Octobre 2014	Équipe CENG
Rédaction d'un document synthèse du PDE	Octobre 2014	Équipe CENG
Organisation d'un colloque régional (Gaspésie nord) pour la diffusion du PDE et son coup d'envoi avec les partenaires ciblées dans le Plan d'action du PDE.	Octobre et Novembre 2014 (tenue du colloque vers la fin novembre)	Équipe CENG et table de concertation *Possibilité de réaliser le colloque avec les OBV de la Gaspésie.
Diffusion du PDE final dans le site web	Novembre 2014	Équipe CENG
MISE EN ŒUVRE DU PDE		
Développement de projets et de partenariat pour assurer la mise en œuvre du PDE. <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un fond CENG pour agir en tant que levier de projets liés au PDE pour les municipalités, les organismes de la région, etc. • Développement de projets 	A partir de juillet 2014 – mars 2015	Équipe CENG avec appui du CA.

2. MOBILISATION DE LA CONCERTATION ET CONSOLIDATION DU CENG

- **Consolidation du membership du CENG** : Promotion du CENG et des « avantages » de devenir membre, gratuitement, dans les médias de la zone et à travers les membres de la table de concertation.
- **Réflexion sur la structure du CENG** : Réflexion sur le fonctionnement du CENG et mises en place de mécanismes pour faciliter la mise en œuvre du PDE.

3. ACQUISITION DE CONNAISSANCE ET GESTION DE NOS BASES DE DONNÉES

- **Tournée estivale de caractérisation** de certains écosystèmes d'importance de la zone :
 - Bandes riveraines (IQBR) : 2 zones de bandes riveraines en territoire municipal.
 - Lac d'intérêt récréotouristique : 3 lacs d'intérêt récréotouristique en territoire libre (York, Darthmouth, **Fromenteau**, Blanchette, Fronsac ou Sirois, etc.)
 - Participation au projet de caractérisation du milieu humide de l'estuaire de la rivière Cap-Chat (en collaboration avec le ZIP Baie des Chaleurs – en attente de financement).

- **Organisation des outils cartographiques et des documents d'études** du PDE dans une base de données compréhensive.
- **Création de 17 fiches PDE par bassin versant** (une pour chacun des 16 bassins versants principaux de la zone + bassin versant de capucins) à partir des données du PDE (portrait, diagnostic, plan d'action).

4. SURVEILLANCE

- **Mettre en œuvre les activités de suivi environnemental du PDE :**
 - Consolidation et réseautage des activités de surveillance existantes et création de nouvelles activités de surveillance au besoin, selon les actions prévues dans le PDE (réseau d'observateurs volontaires des espèces nuisibles, veille des sources de contamination, etc.)
 - Planification de l'implantation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (algues bleu-vert) – implantation prévu vers le printemps 2015.

5. EDUCATION ET SENSIBILISATION

- **Tournée estivale de sensibilisation des citoyens :** réalisation de 5 tournées de sensibilisation des citoyens sur les bonnes pratiques et les algues bleu-vert dans les zones où nous feront de la caractérisation (sensibilisation bonnes pratiques, algues bleu-vert, etc.) – 3 lacs récréotouristique et 2 zones de bandes riveraines.
- **325^e de Mont-Louis :** réalisation d'une activité de sensibilisation aux usages historiques de l'eau : 5 à 7 échanges et information dans le cadre des fêtes nautiques et du 325^{ème} de Mont-Louis (participation de l'UQAR pour la présentation d'un projet de suivi « historique » des embâcles dans la rivière Mont-Louis.)
- Programme **J'adopte un cours d'Eau :** Mettre en œuvre le projet d'Adopte un cours d'eau avec les écoles de Mont-Louis et de Grande-Vallée.
- Planification de l'implantation programme **J'adopte un cours d'eau collégial + survol Benthos** avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles.
- Planification et mise en œuvre d'activités de sensibilisation incluses dans le PDE avec les partenaires concernés.

6. OPÉRATION BLEU VERT

Les activités suivantes seront incluses dans le plan d'action d'Opération bleu-vert (elles sont déjà incluses dans le reste du plan d'action).

- **Éducation et sensibilisation:** Distribution de documentation sur les algues bleu-vert et la protection des bandes riveraines dans 3 zones d'intervention (Lacs récréotouristique et propriétaires riverains).
- **Surveillance:**
 - Formation et certification d'un employé du CENG avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs.
 - Implantation du réseau de suivi volontaire des lacs dans la zone

7. COMMUNICATION

- Publication d'une revue électronique mensuelle
- Promotion du site FACEBOOK
- Publication de communiqués de presse (au 2 mois)
- Diffusion du PDE sur le site web et aux partenaires de la zone (PDE global et fiche pour chacune des 17 zones de bassin versant principale).

8. REPRÉSENTATIONS

Le CENG représente les intérêts des acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie, en ce sens, il participe aux différents événements et tables de concertation du territoire qui touche la ressource eau. De plus, l'équipe et le conseil d'administration du CENG pourront, au besoin, rédiger des mémoires et les faire adopter par le CA pour faire valoir des prises de position concernant la mission, le mandat et les objectifs du CENG.

- **Table GIRT zone nord** (gestion intégrée des ressources et du territoire) coordonnée par la CRÉGIM sous un mandat du Ministère des Ressources Naturelles. La Direction du CENG y siègera pour représenter la ressource eau. La table fixe les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convient des mesures d'harmonisation des usages.
- **Conseil régional de l'environnement** : Le CENG est membre du CA du CREGIM.
- **Comité des aires protégées** : Michel Chouinard du Conseil de l'eau Gaspésie sud représente également le CENG sur ce comité coordonné par la CRÉGIM pour identifier des aires naturelles d'intérêt pour la création de nouvelles aires protégées.
- **Comité ZIP** : Le Comité ZIP Baie-des-Chaleur englobe le territoire de la Baie de Gaspé et planifie l'extension de son territoire sur le côté nord. Julie Madore siègera sur la table de concertation de cet organisme pour arrimer les efforts entre la gestion intégrée de nos cours d'eau et du Saint-Laurent, comme prévu dans la Politique nationale de l'eau
- **ROBVQ** – Le réseau des organismes de bassin versant du Québec propose 2 ou 3 rencontres par années pour du réseautage, de la formation et de la concertation avec les représentants des OBV du Québec.
- Autres tables ou événements ponctuels au besoin en coordination avec la présidence du CENG (forum hydrocarbures, rencontre concertation des OBV Gaspésie et Bas-Saint-Laurent, etc.).

9. RESSOURCES HUMAINES

- Accompagnement et supervision des ressources humaines par la direction du CENG.
- Embauche de nouvelles ressources humaines au besoin

10. GESTION ET ADMINISTRATION

Pour assurer la saine gestion de l'organisme, les tâches suivantes seront réalisées périodiquement :

- **FONCTIONNEMENT DU CENG**

- Tenir les rencontres pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG
 - ✓ Assemblée générale annuelle (juin 2014)
 - ✓ 4 Rencontre du Conseil d'administration (avril 2014, juin 2014, octobre 2014, janvier 2015)
 - ✓ Rencontre de la table de concertation (novembre 2014 – LANCEMENT DU PDE – Type Colloque sur la ressource EAU)
 - ✓ Rencontre du Comité Exécutif (une rencontre au 2 ou 3 mois)
- Réviser et consolider le fonctionnement du CENG avec membres du CA.

- **FINANCEMENT**

- Assurer le suivi des conventions d'aide financière : Soutien à la mission des organismes de bassin versant et Opération bleu-vert.
- Créer un fond de financement de projet local avec les épargnes du CENG.
- Recherche de possibilités de financement et de partenaires pour la mise en œuvre du PDE.

- **COMPTABILITÉ**

- S'occuper de la comptabilité courante et du service de la paie.
- Assurer le suivi des dossiers financiers (services de comptabilité) et administratifs
- Allouer des contrats au besoin et assurer leur suivi